

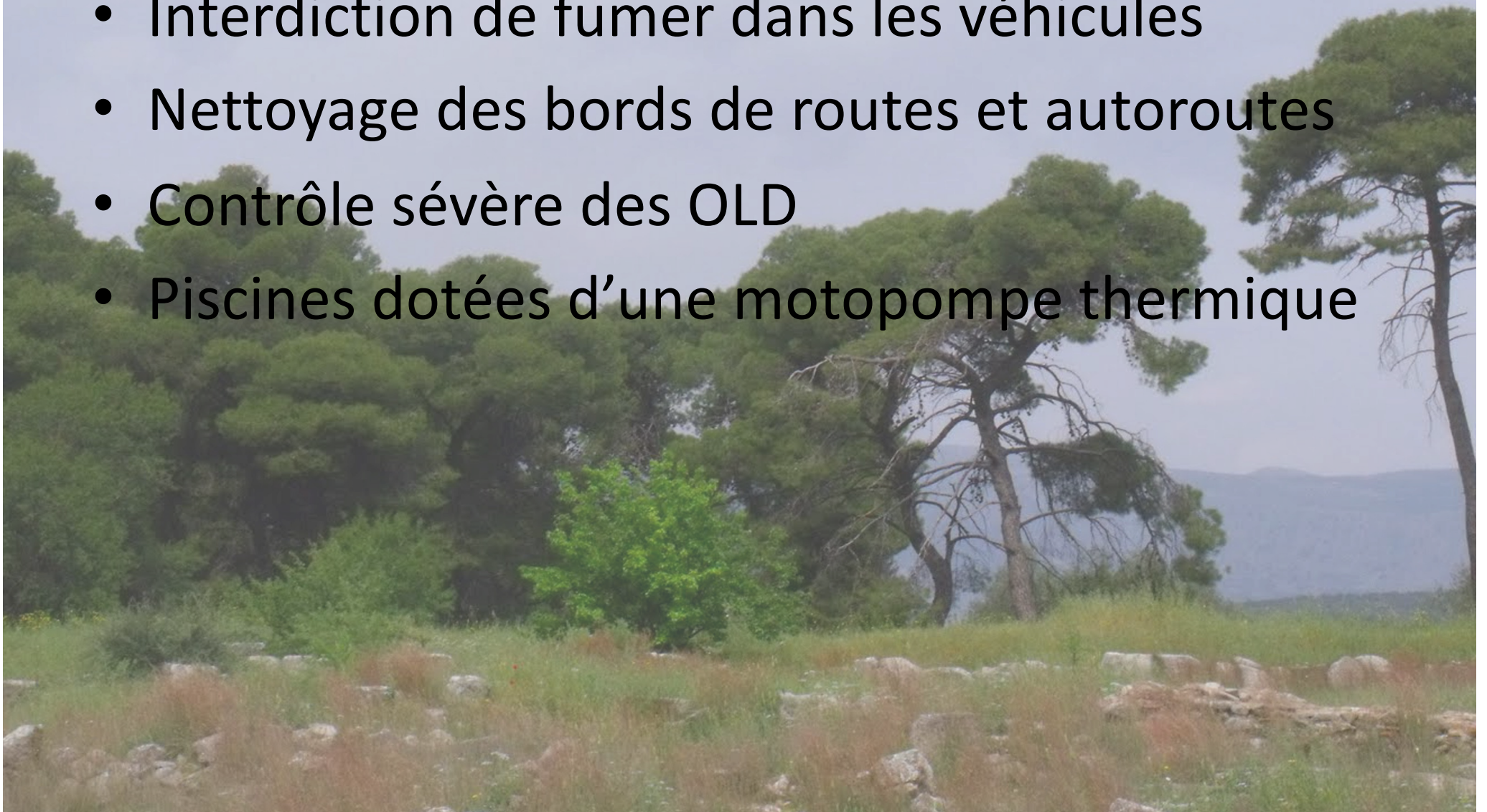


**QUEL AVENIR POUR  
LA FORET PROVENCALE ?**

**Albert GIRAUD**

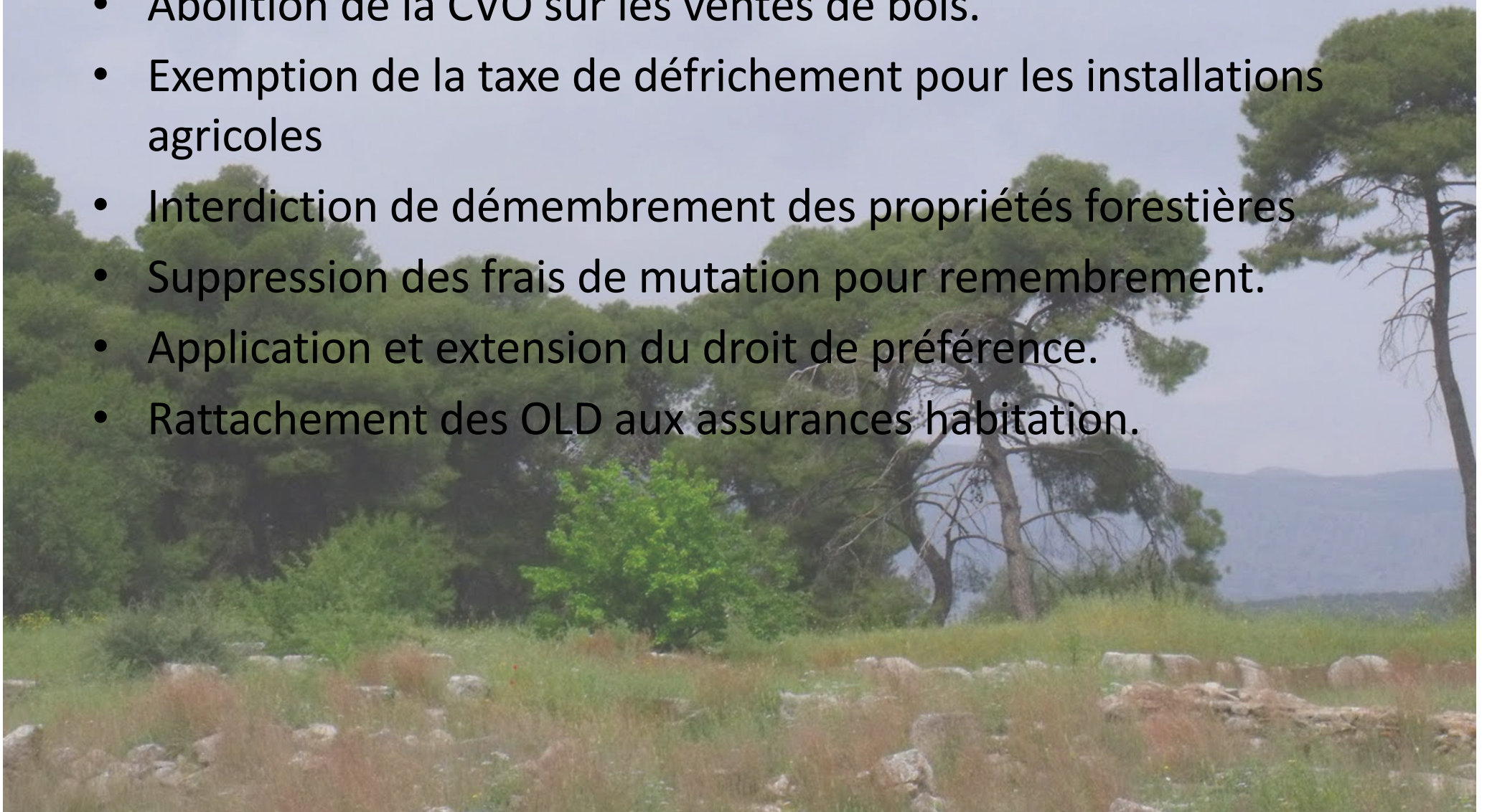
# Mesures d'urgence

- Interdiction de fumer dans les véhicules
- Nettoyage des bords de routes et autoroutes
- Contrôle sévère des OLD
- Piscines dotées d'une motopompe thermique



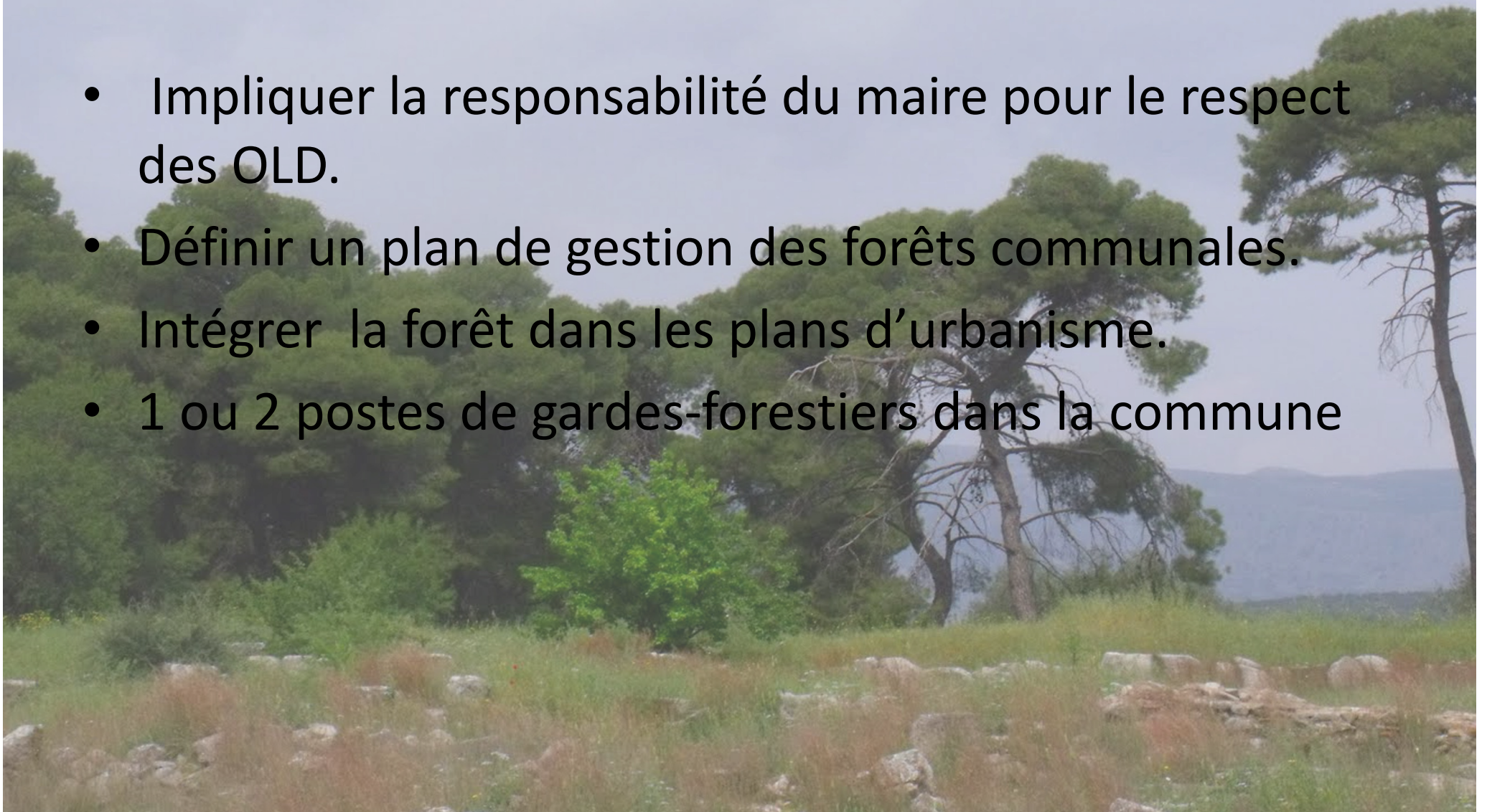
# Changer la réglementation

- Abolition de la CVO sur les ventes de bois.
- Exemption de la taxe de défrichement pour les installations agricoles
- Interdiction de démembrement des propriétés forestières
- Suppression des frais de mutation pour remembrement.
- Application et extension du droit de préférence.
- Rattachement des OLD aux assurances habitation.



# Mobiliser les élus

- Impliquer la responsabilité du maire pour le respect des OLD.
- Définir un plan de gestion des forêts communales.
- Intégrer la forêt dans les plans d'urbanisme.
- 1 ou 2 postes de gardes-forestiers dans la commune



# Valoriser les produits de la forêt

- Bois d'œuvre
- Bois d'industrie
- Bois énergie



# Réinstaller des activités en forêt

- Espaces agricoles: vignes – oliviers – amandiers – trufficulture – aromatiques – figuiers - pistaches
- Retenues d'eau collinaires.
- Centres de sport et de loisirs
- Et même industries



## Et la communication

**Pour une forêt (encore plus) productrice  
de biens et de services et protégeant  
l'environnement**

